



La CNIL lance le concours Educnum pour alerter les jeunes sur les usages du web

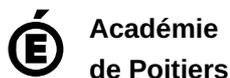
publié le 13/11/2016

Descriptif :

Lancés par la CNIL et le collectif pour l'éducation au numérique pour la 3ème année consécutive, les Trophées Educnum proposent aux étudiants de 18 à 25 ans de toutes disciplines d'imaginer des outils pédagogiques permettant d'enseigner aux plus jeunes les bons réflexes de vie privée à adopter sur le web. A la clé, une dotation de 10 000 euros.

Lancés par la CNIL et le collectif pour l'éducation au numérique pour la 3ème année consécutive, les Trophées Educnum proposent aux étudiants de 18 à 25 ans de toutes disciplines d'imaginer des outils pédagogiques permettant d'enseigner aux plus jeunes les bons réflexes de vie privée à adopter sur le web. A la clé, une dotation de 10 000 euros.

La CNIL et le Collectif pour l'éducation au numérique viennent de donner le coup d'envoi de la 3ème édition des Trophées Educnum, un concours destiné aux 18-25 ans [↗](#), qui a pour objet de susciter des projets pédagogiques et innovants visant à sensibiliser les plus jeunes (10-14 ans) aux bons usages du web. Les candidats, toutes disciplines confondues, ont jusqu'au 7 avril 2017 pour présenter des outils pédagogiques plus particulièrement axés sur la protection de la vie privée sur Internet. Toutes les réalisations sont les bienvenues, qu'il s'agisse de vidéos, d'applis, de serious games, de dataviz, kits pédagogiques, supports imprimés, etc. Après sélection des dossiers, le jury désignera les gagnants en juin 2017.



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.